

Conditions générales de société de financement

Tarification applicable aux nouveaux contrats de crédit
Conditions applicables aux Particuliers au 1 février 2020

Informations Produits	Taux SOCALFI	Seuils de l'usure au 1er trimestre 2020
CREDIT ACCESSOIRE A UNE VENTE (1)		
AUTO / MOTO		
Crédit inférieur ou égal à 357.995 FCFP	TAEG maximum = 21,07%	21,07%
357.995 FCFP < Montant Crédit ≤ 715.990 FCFP	TAEG maximum = 11,75%	11,75%
Montant Crédit supérieur à 715.990 FCFP	TAEG maximum = 5,71%	5,71%
FINANCEMENT DE BIENS D'EQUIPEMENT FAMILIAUX		
Crédit inférieur ou égal à 357.995 FCFP	TAEG maximum = 21,07%	21,07%
357.995 FCFP < Montant Crédit ≤ 715.990 FCFP	TAEG maximum = 11,75%	11,75%
Montant Crédit supérieur à 715.990 FCFP	TAEG maximum = 5,71%	5,71%
CREDIT A LA CONSOMMATION		
PRETS PERSONNELS ET PRETS DE REGROUPEMENT DE CREDITS SANS GARANTIE HYPOTHECAIRE		
Prêt inférieur ou égal à 357.995 FCFP	TAEG maximum = 21,07%	21,07%
357.995 FCFP < Montant Prêt ≤ 715.990 FCFP	TAEG maximum = 11,75%	11,75%
Montant Prêt supérieur à 715.990 FCFP	TAEG maximum = 5,71%	5,71%

Les prêts équipement de la maison & Piscine sont plafonnés à un montant d'achat de 2.545.000 FCFP

Conditions des crédits accessoires à une vente applicables aux Personnes Morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

TEG maximum = 3,13%	3,13%
---------------------	-------

(1) Crédits distribués par SOCALFI exclusivement par l'intermédiaire de ses partenaires
TAEG : Taux Annuel Effectif Global - TEG : Taux Effectif Global

Frais Initiaux applicables aux nouveaux crédits au 01 février 2020

Frais de dossier concernant les crédits aux Particuliers : (avec TGC et inclus dans le TAEG)

Auto-Moto-Bateau Vente à crédit hors défiscalisation : 0,5% à 1,5% du montant financé avec un minimum de 15.000 FCFP
Automobile en Location avec Option d'Achat : 15.000 FCFP
Autres crédits aux Particuliers : 2% du montant financé

Frais concernant les crédits aux professionnels : (avec TGC et inclus dans le TEG)

Frais de dossier

Automobile Vente à crédit en défiscalisation : 18.000 FCFP
Automobile Vente à crédit, Crédit-bail ou Location Longue Durée : 15.000 FCFP
Autres biens : 1% de l'investissement avec un minimum de 20.000 FCFP et un maximum de 200.000 FCFP
Transferts de dossiers en défiscalisation dans le cadre d'un changement de forme juridique : Auto ≤ 3,5 T : 35.000 FCFP
Auto > 3,5 T ou véhicule industriel : 50.000 FCFP

Coût des garanties :

Gage : 7.000 FCFP TGC incluse
Nantissement :
Montant du financement ≤ 4.900.000 FCFP : 25.000 FCFP
Montant du financement > 4.900.000 FCFP : 30.000 FCFP
Hypothèque maritime : selon tarif douanier en vigueur

Frais de Gestion, applicables aux financements consentis à des Professionnels, en vigueur au 01 février 2020

Photocopie d'un élément du dossier de financement : 5000 FCFP
Duplicata, en crédit-bail, du tableau des loyers et valeurs d'interruption : 3500 FCFP
Edition décompte (attestation montant restant dû) d'un crédit accessoire à une vente : 3500 FCFP

POUR D'AUTRES INFORMATIONS, NOUS CONSULTER.

SOCALFI

Société par Actions Simplifiée au capital de 262 530 000 FCFP · 650 721 RCS Nouméa · Agréé en qualité de société de financement ·
Siège social : Centre Commercial La Belle Vie - 224 rue J. Iéakawé Pk6, BP 30500, 98895 Nouméa Belle Vie cedex ·
BCI victoire : 17499 00010 17769002016 28 · Au titre du Courtage d'Assurances : Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle
conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances.
Intermédiaire en Assurance sous le N° NC170047 (www.rias.nc)

